

## Faire appel jaf -ne papas executer jugement

Par **suzieblues**, le **20/10/2016** à **22:51**

bonjour

je souhaite avoir votre avis.

Suite a des violences j ai refais ma vie avec notre enfant loin du pere. Celui ci qui ne s etait jamais soucie de notre fille demande la garde.

de mon cote pour eviter sa violence et par peur je n ai jamais depose plainte bien que j avis appele la police plusieurs fois a l aide.

aujourd'hui vu qu'il n'y a pas de plainte sa violence contre notre fille et moi n'existe pas officiellement.

mais je souhaite déposer plainte.

le jugement va lui donner la garde et celui ci m'a menacé de faire un accident pour mettre un point final à la vie de ma fille.

mon ex est si réputé et charismatique que je passe pour une folle si je raconte ça.

si il a la garde que je dépose plainte pr violence est ce que le jugement s'exécute?

Par **Camille**, le **21/10/2016** à **00:12**

Bonsoir,

Vous avez pensé à aller consulter un avocat ? [smile17]

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/10/2016** à **10:47**

Bonjour

Je rejoins Camille. Ici, vous êtes sur un forum qui est destiné à aider les étudiants en droit (ou qui font du droit) dans leurs études et leur orientation.